

# Rapport de présentation du budget primitif 2025

## Table des matières

1 – LES RÉSULTATS 2024.....	2
2 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025.....	2
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :.....	2
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :.....	5
IMPÔTS ET TAXES :.....	6
3 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2025.....	7
INVESTISSEMENT : DÉPENSES.....	7
INVESTISSEMENT : RECETTES.....	8
4 – GESTION DE LA DETTE.....	9

L'article 107 de la Loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié l'article L.2313-1 du CGCT, fixant ainsi aux communes l'obligation d'annexer au budget primitif et au compte administratif une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles des documents budgétaires :

## 1 – LES RÉSULTATS 2024

Fonctionnement		Investissement	
Résultat reporté au 01/01/2024	3 612 069,13 €	Résultat reporté au 01/01/2024	- 645 068,89 €
Dépenses 2024	8 708 241,74 €	Dépenses 2024 (hors RAR)	3 066 314,31 €
Recettes 2024	9 522 600,61 €	Recettes 2024 (hors RAR)	2 038 992,69 €
Résultat 2024 (excédent)	<b>814 358,87 €</b>	Résultat 2024 (déficit)	- <b>1 027 321,62 €</b>
		Excédent sur RAR	- 578 648,10 €
Résultat de clôture au 31/12/2024	<b>+ 4 426 428,00 €</b>	Résultat de clôture au 31/12/2024	- <b>2 251 038,61 €</b>

La section de fonctionnement est excédentaire sur 2024. Cet excédent viendra abonder le résultat de clôture en investissement et permettra à la commune d'envisager plus sereinement l'évolution des charges, d'assurer certaines dépenses d'investissement, notamment l'entretien courant des bâtiments et la poursuite des projets structurants pour la commune. (Exemple : Bourg Centre, renaturation des cours d'école, extension du cimetière de la Moutonne, rénovation énergétique et fonctionnelle de l'école Ayguebelle).

## 2 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement courant présentent une augmentation essentiellement due à une amélioration des actions préventives sur le patrimoine bâti avec la mise en place de marchés d'entretien de bâtiments et des infrastructures sportives.

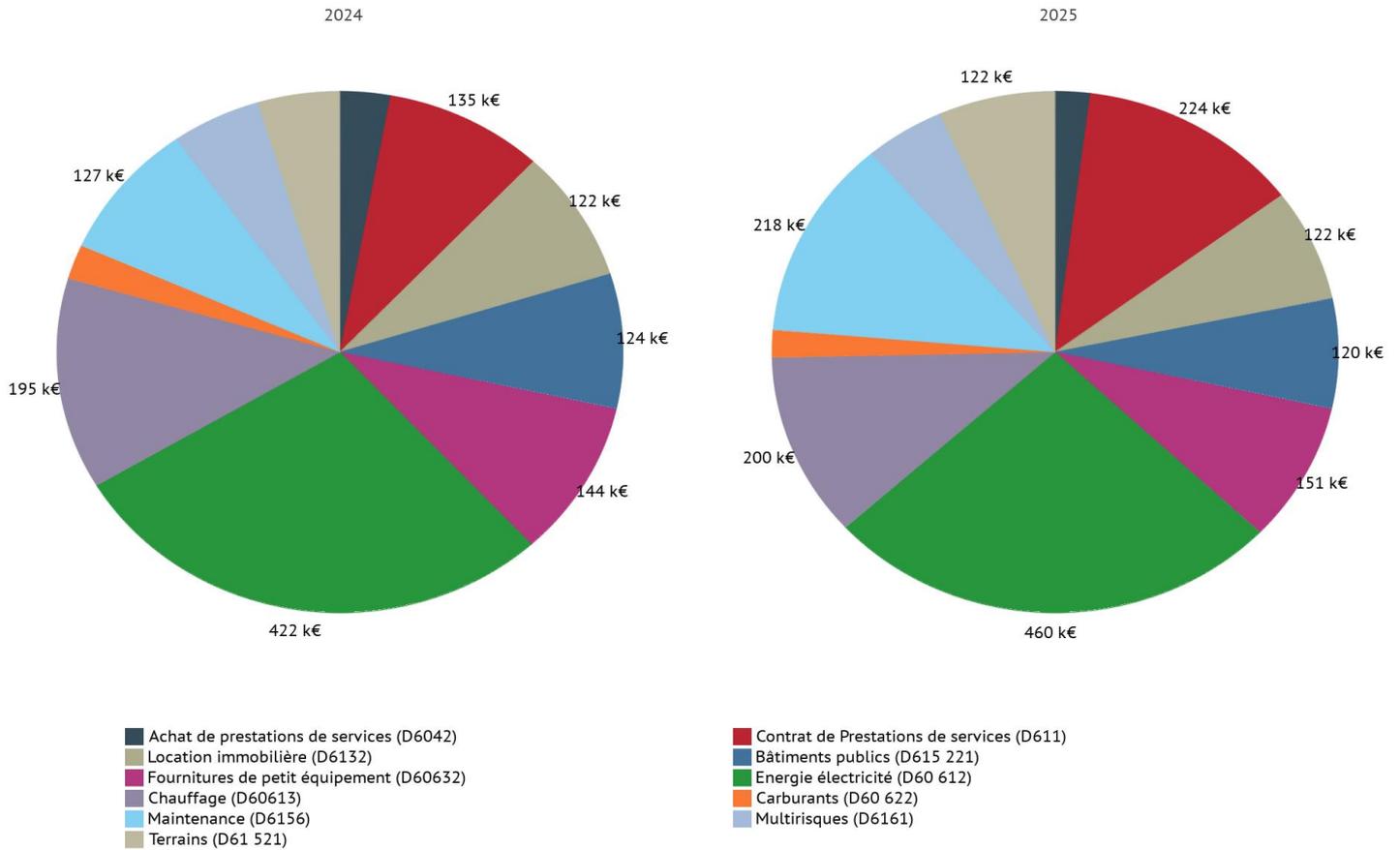
Les charges de personnel évoluent du fait de l'impact en année pleine des recrutements sur les postes vacants en 2024, ainsi que des décisions exogènes, telles que la revalorisation des charges CNRACL.

L'évolution mécanique du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) impacte également, comme chaque année, le volume des dépenses.

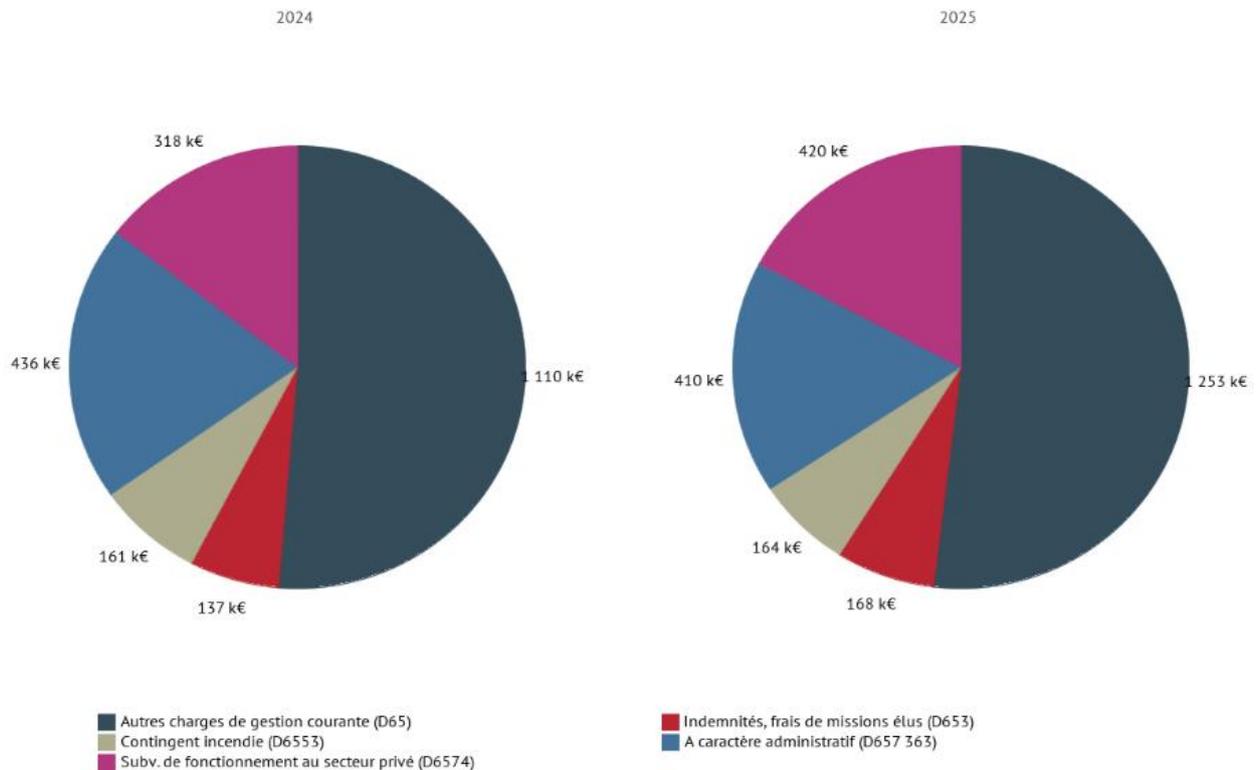
Concernant le chapitre 065 « autres charges de gestion courantes », les dépenses sont maîtrisées avec une action soutenue auprès des associations et du CCAS.

	<b>BP + DM 2024</b>	<b>CA 2024 (provisoire)</b>	<b>BP 2025</b>	<b>ECART BP 2025 CA 2024</b>	<b>EN VALEUR</b>
<b>Dépenses de fonctionnement courant</b>	2 653 465	2 270 781	2 700 037	19%	429 256
<b>Charges de personnel</b>	4 300 000	4 179 297	4 400 000	5%	220 703
<b>Atténuation de produits</b>	731 555	651 878	700 000	7%	48 122
<b>Autres charges de gestion courante</b>	1 246 713	1 129 431	1 252 995	11%	123 564
<b>Charges financières : emprunts</b>	217 700	162 444	189 648	17%	27 204
<b>Charges exceptionnelles</b>	19 800	96	20 000	20733%	19 904
<b>Provisions amortissements</b>	12 000		50 000		50 000
<b>TOTAL DES CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 181 233</b>	<b>8 393 927</b>	<b>9 312 680</b>	<b>11%</b>	<b>918 753</b>
<b>Virement à la section d'investissement</b>	3 612 069	0	1 712 295		
<b>Opérations d'ordre entre sections (amortissements)</b>	317 884	314 315	470 000		
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 929 953</b>	<b>314 315</b>	<b>2 182 295</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 111 186</b>	<b>8 708 242</b>	<b>11 494 975</b>		

**SAINT LYS**  
GRAPHIQUE 011 en k€



SAINT LYS  
(en k€)



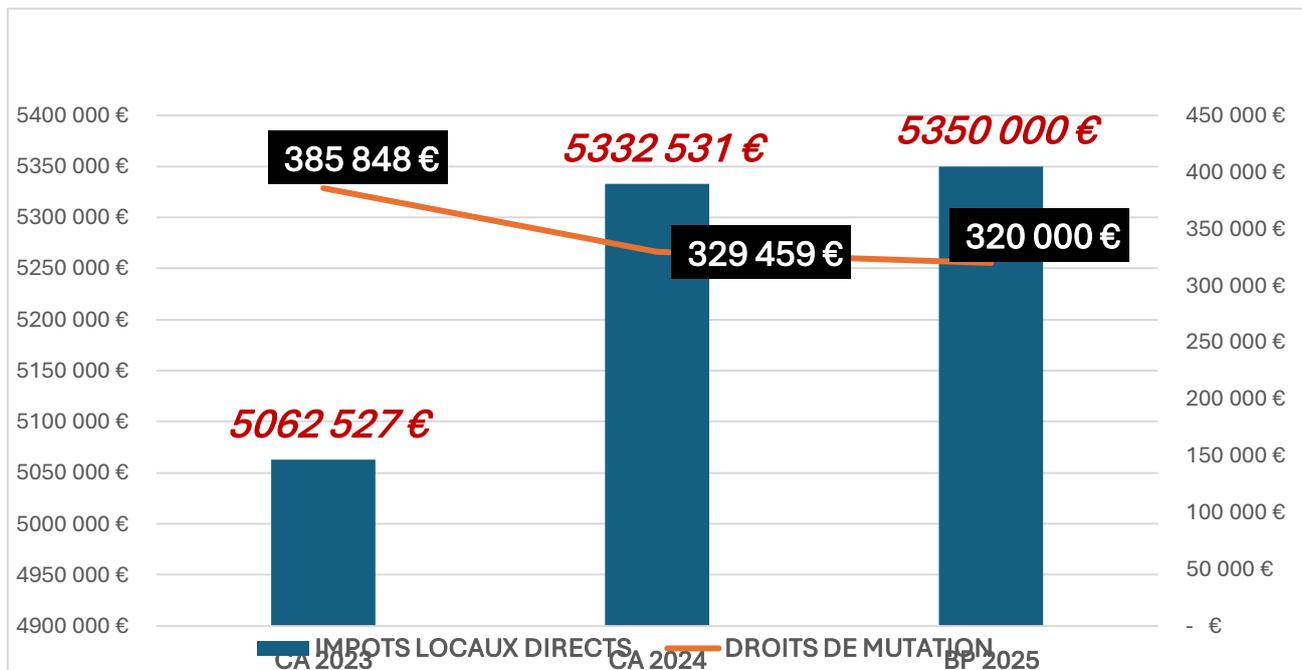
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les évolutions les plus marquantes en termes de recettes concernent :

- La fiscalité : le taux de revalorisation des bases pour l'année 2025 est porté à 1.7 % contre 3,9 % en 2024, ce qui n'augmente pas les recettes de la commune en la matière.
- Les droits de mutation restent stables malgré la conjoncture nationale.
- Une baisse significative des dotations et participations est à souligner : en 2024, fin du filet de sécurité prévu pour soutenir les collectivités territoriales face à l'inflation, notamment pour les énergies.
- L'atténuation des charges concernent les remboursements assuranciers ainsi que les refacturations des services mutualisés. Il convient de rester sur les montants inscrits sur le BP 2025.

	BP + DM 2024	CA 2024 (provisoire)	BP 2025	ECART BP 2025 CA 2024	EN VALEUR
Atténuations de charges (remboursements...)	155 000	335 523	160 000	-52%	-175 523
Produits des services	214 300	236 131	227 000	-4%	-9 131
Impôts et taxes	5 854 393	5 890 885	5 860 100	-1%	-30 785
Dotations et participations	2 981 247	2 730 611	2 771 788	2%	41 177
Autres produits de gestion courante	254 100	304 138	274 717	-10%	-29 421
Produits exceptionnels (dont cessions) et financiers	36 689	8 553	3 100	-64%	-5 453
Reprise provisions sur dépréciation	2 500	0			0
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 498 229</b>	<b>9 505 841</b>	<b>9 296 705</b>	<b>-2%</b>	<b>-209 136</b>
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (amortissements)	888	15 091	22 881		
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 499 117</b>	<b>9 520 932</b>	<b>9 319 586</b>		
Résultat de fonctionnement reporté	3 612 069		2 175 389		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 111 186</b>	<b>9 520 932</b>	<b>11 494 975</b>		

## IMPÔTS ET TAXES :



**Pour rappel, les taux n'ont pas été augmentés depuis 2016.**

## 3 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

### INVESTISSEMENT : DÉPENSES

Les principales opérations d'équipements sont les suivantes :

- Opération 151 – Bourg centre : BP 2025 =100 000 €
- Opération 153 – AP/CP : Extension du cimetière de la Moutonne : 500 000 € entre 2025 (450 000 €) et 2026
- Opération 155 – AP/CP : Renaturation des cours d'écoles Eric Tabarly et du groupe scolaire Florence Arthaud site Gizailla : 600 000 € entre 2025 (590 000 €) et 2026
  
- Une nouvelle opération sera créée en 2025 et feront l'objet d'AP / CP (Autorisations de Programme / Crédits de Paiement) avec un montant prévisionnel des travaux et des prestations intellectuelles à hauteur de :
  - Opération 156 - AP/CP : Rénovation énergétique et fonctionnelle de l'école Florence Arthaud site Ayguebelle : 3.5 millions € entre 2025 (100 000 €), 2026 et 2027.

Comme présenté lors du ROB, le 10 mars 2025, ces opérations s'intègrent dans le PPI (Programme Pluriannuel des Investissements) et répondent à la fois à des obligations de rénovation de bâtiments dans le cadre de la sobriété énergétique mais également d'aménagements de la ville (Bourg Centre). Pour ce qui concerne le cimetière de la Moutonne, son taux de remplissage actuel oblige la commune à anticiper une extension afin de répondre dans les années à venir à toutes les demandes des administrés.

En complément, les investissements suivants sont prévus :

- Provision pour acquisition terrains voirie et délaissés : 42 600 €
- Végétalisation et plantations d'arbres : 10 000 €
- Rénovations des passerelles : 20 000€
- Rénovation et entretien des bâtiments : 212 000€
- Rénovation intérieure médiathèque : 80 000€
- Rénovation et entretien bâtiments scolaires (sécurisation des bâtiments + mobilier) : 121 500€
- Rénovation des vestiaires du football (phase 2) : 130 000€
- Matériel informatique : 56 010€
- Amélioration de l'espace et mobiliers urbains : 140 000€
- Renouvellement et installation des poteaux à incendie : 10 000€
- Autres immobilisations corporelles : 131 800€

		CA 2024 (provisoire)	RAR 2024	BP 2025
20 21 23	Dépenses d'équipement	1 265 116	155 608	2 348 481
204	Subventions d'équipement versées	926 064	25 956	677 500
10	Dotations et fonds divers			
16	Remboursements d'emprunts	817 741	788 401	915 533
O22	Dépenses imprévues			
45	Opérations pour compte de tiers	9 861	18 298	20 400
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 018 782</b>	<b>988 263</b>	<b>3 961 914</b>
O40	Opérations d'ordre entre section	888		22 881
O41	Opérations d'ordre patrimoniales	46 644		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 066 314</b>	<b>988 263</b>	<b>3 984 795</b>

#### INVESTISSEMENT : RECETTES

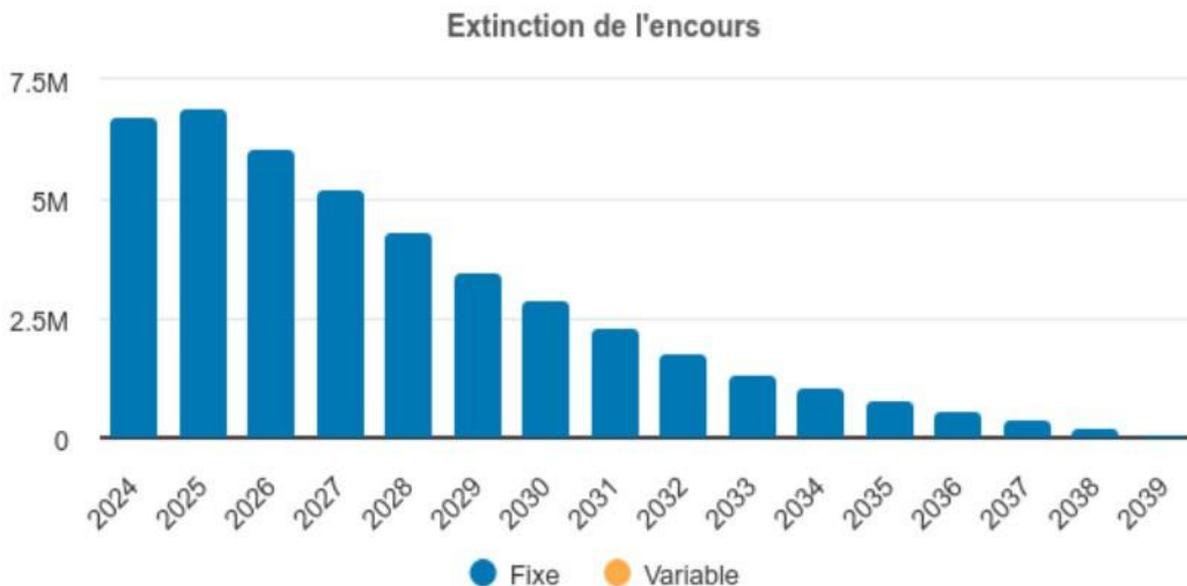
Une fois les résultats 2024 intégrés, la section d'investissement apparaît excédentaire d'un montant de 1.712 million d'euros.

La souscription d'un emprunt de 850 000 euros est prévue sur l'exercice.

Au 024 « produits de cessions d'immobilisations » est prévu la vente de biens immobiliers sur l'exercice.

		CA 2024 (provisoire)	RAR 2024	BP 2025
10	Dotations et fonds divers	298 110		322 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	323 527		2 251 039
13	Subventions d'investissement	41 696	393 147	418 000
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000 000		850 000
165	Dépôts et cautionnements reçus			
O24	Produits de cessions d'immobilisations			250 000
45	Opérations pour compte de tiers	14 700		22 500
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 678 034</b>	<b>393 147</b>	<b>4 113 539</b>
O21	Virement de la section de fonctionnement			1 712 295
O40	Opérations d'ordre entre section	314 315		470 000
O41	Opérations d'ordre patrimoniales	46 644		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 038 993</b>	<b>393 147</b>	<b>6 295 834</b>

## 4 – GESTION DE LA DETTE



Les différents emprunts ont été mobilisés auprès de plusieurs établissements bancaires permettant de diversifier la dette et d'obtenir les meilleures conditions financières possibles. La capacité de désendettement permet de déterminer le temps théorique qu'il faudrait à la collectivité pour solder l'intégralité de sa dette si elle affectait au remboursement la totalité de son autofinancement.

Cette capacité est de 6,5 années en 2024 contre 6,4 en 2023.  
Le niveau d'endettement reste sous les seuils d'alerte.

### Tableau de l'autofinancement de la commune :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CAP 2024	Évol.
Epargne de gestion	1 285 464 €	1 385 716 €	1 745 927 €	1 100 562 €	1 206 234 €	1 285 312 €	0,0 %
Epargne brute	1 116 789 €	1 278 890 €	1 124 138 €	932 368 €	1 152 243 €	1 131 334 €	+0,3 %
Epargne nette	618 617 €	709 499 €	490 532 €	161 930 €	311 124 €	313 593 €	-12,7 %